



Un best seller anatomique : le traité de Léo Testut

Philippe Jaussaud

► To cite this version:

| Philippe Jaussaud. Un best seller anatomique : le traité de Léo Testut. 2017. halshs-01615507

HAL Id: halshs-01615507

<https://shs.hal.science/halshs-01615507>

Submitted on 12 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un best seller anatomique : le traité de Léo Testut

Certains ouvrages du fonds ancien de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ont autrefois - et durant longtemps - constitué des références de grande valeur. Parfaite illustration de cette remarque, le *Traité d'anatomie humaine* (1891) en quatre volumes de Léo Testut (1849-1925), n'a pas connu moins de neuf éditions. Les deux dernières (1928-1931) et (1948-1949) ont été « revues, corrigées et augmentées » par André Latarjet (1877-1947), disciple de Testut. Ce sont deux agrégés de médecine, Gabriel Ferré (1858-1921) et Louis Vialleton (1859-1929) qui ont rédigé les parties histologiques et embryologiques du *Traité*.

La carrière et l'ascension sociale de Testut

De très modeste origine, Testut naît le 22 mars 1849 dans le village périgourdin de Saint-Avit-Sénieur. Il fait ses études secondaires aux séminaires de Bergerac et de Sarlat, avant de suivre un cursus médical à Bordeaux. Durant la guerre de 1870, Testut combat courageusement comme aide-major. Interne, puis docteur en médecine (1876) de la faculté de Paris, chef de travaux (1878) et agrégé d'anatomie et physiologie (1880) à Bordeaux, professeur d'anatomie à Lille (1884), Testut rejoint finalement Lyon (1886) où il professera durant trente-trois ans. Il séjourne régulièrement dans sa belle propriété de Beaumont-du-Périgord, conduisant des travaux de préhistoire d'anthropologie et d'histoire locale - il étudie en particulier le squelette de l'homme magdalénien de Chancelade (1888). Le 16 janvier 1925, Testut succombe à une crise cardiaque à Caudéran, près de Bordeaux.

Un travail innovant sur la forme et le fonds

Comme le précise Testut dans sa préface, sa volonté est de « mettre entre les mains de nos élèves un ouvrage élémentaire qui, sans dépasser les limites de nos programmes d'enseignement, résumât d'une façon aussi complète que possible l'état actuel de la science ». Le *Traité* est donc un ouvrage pédagogique de pointe, puisqu'il intègre les connaissances les plus récemment acquises, à l'époque, dans le champ de l'anatomie humaine. De surcroît, le livre répond à des exigences déjà exprimée par Testut dans sa leçon inaugurale (1886) : « Je veux une anatomie à la fois *pratique* et *scientifique* [...]. Nous avons pour devoir de relever les études de morphologie humaine, dans un pays qui les a malheureusement laissé décliner » (cf. Bibliographie, Testut 1887).

Pour faciliter la lecture, Testut utilise une double typographie : les parties du textes réservées aux spécialistes de la discipline - comme la bibliographie de travaux récents - apparaissent en petits caractères. Les étudiants pourront donc restreindre leur lecture aux champs typographiés en caractères normaux. Plus de trois mille figures, reproduites pour la plupart en quadrichromie, constituent une illustration aussi riche qu'agréable à l'œil. Elles sont dues aux talents de plusieurs dessinateurs et graveurs, essentiellement Edmond Boulénaz, Georges Devy et Thiebault. Devy et Boulénaz signent habituellement ensemble, de leurs noms complets ou de leurs seules initiales (G. D. et E. B.). L'iconographie est très variée : squelettes, écorchés, thorax et abdomens ouverts pour montrer les viscères, os ou organes isolés, dissections ou coupes transversales des diverses régions du corps, schémas simplifiés, etc. Par ailleurs, la vascularisation et l'innervation de chaque organe - vessie, poumons, foie, glandes salivaires, etc. - sont représentées. Dans le cas de l'œil, l'auteur exploite les images fournies par l'ophtalmoscope, montrant ainsi le lien entre l'anatomie et la clinique.

Certaines illustrations sont frappantes. Ainsi, un visage humain tourné de trois quarts affiche une expression sereine, malgré la large ouverture pratiquée sur son cou afin de

dégager les organes sous-jacents. Émergeant après dissection de la substance blanche qui l'entoure, la substance grise de la moelle épinière ressemble à un rocher abrupt émergeant des eaux pour sauter aux yeux du lecteur. Ce dernier découvre aussi quelques graphiques, comme celui comparant les volumes respectifs des substances grise et blanche dans la moelle épinière.

Le plan général qui structure le *Traité* est à la fois classique et logique, donc didactique : les grandes divisions correspondent aux diverses branches de l'anatomie (ostéologie, myologie, angiologie, etc.). Quant aux descriptions, elles sont très précises, faisant parfois découvrir au lecteur un vocabulaire imagé. Il en va ainsi pour les méninges, par exemple : la dure mère sépare les hémisphères cérébraux en formant la « faux du cerveau », protège l'hypophyse en formant une « tente ». Quant à l'« arachnoïde », elle est ainsi nommée en raison de sa ressemblance avec une toile d'araignée.

Sur le fond, Testut est persuadé que l'anatomie humaine n'est pas complètement connue : de nombreuses publications dans des journaux scientifiques étrangers - allemands, anglo-saxon, etc. - en font foi. Si la découverte d'organes nouveaux est très improbable, en revanche la signification des éléments anatomiques et la justification de leur existence restent à dégager. Le moyen que choisit Testut pour combler ces lacunes est de compléter l'approche traditionnelle, purement descriptive, grâce à l'anatomie comparée et à l'embryologie. En d'autres termes, il s'agit de prendre en compte la phylogenèse et l'ontogenèse. L'application de ce principe apparaît dans divers chapitres du *Traité*. Par exemple, à propos des vaisseaux sanguins, Testut présente les variétés d'origine des troncs sus-aortiques chez diverses espèces animales : le magot, la taupe, le cheval, l'éléphant et les Cétacés. Notons au passage que l'auteur adopte la théorie d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, selon laquelle il existe une unité de plan d'organisation dans le règne animal. Quant à l'embryologie, celle-ci permet par exemple de « comprendre la signification de la fosse ovale » du cœur.

Testut montre également l'intérêt de recourir à la physiologie expérimentale, à l'histologie et à la pathologie. C'est l'approche physiologique qui permet de définir des localisations fonctionnelles dans l'encéphale - centres de la parole, de la vision, etc. Testut cite à ce propos les travaux conduits par Jean-Martin Charcot (1825-1893) à la Salpêtrière. De même, l'origine spinale et le trajet des fibres du nerf grand sympathique ont été précisés grâce aux expériences des physiologistes Claude Bernard, Albert Dastre (1844-1917) et Jean-Pierre Morat (1846-1920). L'histologie permet, quant à elle, de localiser les origines « réelles » des nerfs crâniens : il s'agit de petit amas de cellules sensibles ou motrices, situés dans les profondeurs de la substance nerveuse. Le lieu d'émergence encéphalique du nerf, immédiatement visible à la dissection, n'est qu'une origine « apparente ».

Testut fournit aussi quelques éléments d'anatomie topographiques. Ainsi, la projection du cœur sur la paroi du thorax définit-elle la « région précordiale », importante pour l'auscultation. L'anatomiste publiera au début du XX^{ème} siècle un traité spécifiquement dévolu aux aspects topographiques.

En conclusion, le *Traité* de Testut démontre que - comme l'auteur l'indique dans sa préface - l'anatomie humaine est non seulement une « science utile », mais aussi une « science aimable quant on la comprend bien ». De plus, l'ouvrage constitue une véritable « défense et illustration » de l'anatomie, une réponse à des critiques déjà identifiées dans un article de 1884 : « qu'on n'adresse pas aux anatomistes cette accusation imméritée de vouloir abaisser l'homme, de le dégrader ; l'anatomie sans doute ramène l'homme dans la classe des

mammifères, mais elle le place dans l'ordre le plus élevé de cette classe, l'ordre des Primates » (cf. Bibliographie).

Bibliographie

Collet, Frédéric-Justin (1960) « Testut et Jaboulay », *Cahiers Lyonnais d'Histoire de la Médecine*, 5^{ème} année, juillet, n°3, pp. 13-21.

Grenier J., Bisch, X, Pampouille, J et Bonjean, Pierre (1986) « Le Professeur Léo Testut et le Périgord », *Histoire des Sciences Médicales*, T. XX, n°3, pp. 295-298.

Nécrologie (1925) « Le Dr. Léo Testut », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, T. XXII, n°1, p. 35.

Testut, Léo (1884) « Les anomalies musculaires et la théorie de l'Évolution », *Revue Scientifique*, troisième série, 24^{ème} année, T. VII (T. XXIII de la collection), 22 mars, n°12, pp. 369-372.

Testut, Léo (1887) « Qu'est-ce que l'homme pour un anatomiste ? », *Revue Scientifique*, troisième série, 24^{ème} année, T. XIII (T. XXXIX de la collection), 15 janvier, n°3, pp. 65-77.

Philippe JAUSSAUD, Université de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1 (EA 4148 S₂HEP et IUT Lyon 1)